



Thibault BAZIN

Député de Meurthe-et-Moselle
Conseiller départemental

Lunéville, le 27 mars 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE DE THIBAUT BAZIN,
DEPUTE, MEMBRE DE LA COMMISSION DE LA DEFENSE ET DES FORCES ARMEES
SUR LE PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2019-2025

« Bien sûr, **je me réjouis de la remontée en puissance de nos forces armées.** Elle est nécessaire eu égard au contexte très menaçant.

Je soutiens l'augmentation indéniable des crédits et des effectifs pour notre défense. L'ambition est louable.

Mais la hausse annoncée doit être nuancée par l'intégration du surcoût des opérations extérieures, le report de charges et le renouvellement des deux composantes de la dissuasion nucléaire.

La loi de programmation militaire transcrit surtout **une trajectoire budgétaire insincère et non crédible.**

Il y a une profonde **incohérence entre l'ambition affichée et les moyens alloués.**

En fait, le gouvernement construit un **mur budgétaire pour 2023.**

La réalité, c'est que **les efforts budgétaires sont reportés** en grande partie au prochain quinquennat. La réalité, c'est que les trois quarts des renforts, en particulier pour le renseignement et la cyberdéfense sont reportés au prochain quinquennat.

La réalité, c'est que **le retard de 3 à 4 milliards en matière d'infrastructures de soutien ne sera pas rattrapé** à court terme. Les 300 points noirs ne pourront pas être résolus dans la prochaine programmation, alors que 80 centres de restauration et des logements n'offrent pas aujourd'hui les conditions dignes, à même de conforter le "moral des troupes".

Le projet n'apparaît pas à "hauteur d'hommes". Il ne répond pas assez aux inquiétudes légitimes de nos militaires sur leur avenir.

Le défi en matière de ressources humaines se révèle considérable : les candidats se raréfient ces derniers mois, des postes sont vacants, l'écart concurrentiel avec le privé se creuse dans des secteurs stratégiques. J'avais pourtant fait des propositions en la matière. Par exemple, la réserve opérationnelle aurait pu être considérée comme une contribution de l'entreprise à la formation professionnelle, cela aurait été un partage gagnant-gagnant des ressources rares.

Hélas, mes propositions ont toutes été rejetées par la majorité.

Pour toutes ces raisons et **dans un esprit responsable, je me suis abstenu sur le projet de loi de programmation militaire. Je serai vigilant sur son exécution.** »